

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 9 novembre 2011

Projet de loi

approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2012

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Budget d'exploitation

Le budget d'exploitation des Services industriels de Genève est approuvé conformément aux chiffres suivants :

a) total des produits :	1 076,0 millions de francs
b) total des charges :	932,6 millions de francs
c) résultat opérationnel :	143,4 millions de francs
d) résultat net :	93,2 millions de francs
e) cash flow de gestion :	-102,0 millions de francs

Art. 2 Budget d'investissement

Le budget d'investissement des Services industriels de Genève, s'élevant à 232,5 millions de francs d'investissements opérationnels nets (participations clients déduites) et 60,0 millions de francs d'investissements financiers, est approuvé.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le Conseil d'Etat vous transmet le projet de budget 2012 des Services industriels de Genève (ci-après : les SIG) tel qu'il a été adopté par son Conseil d'administration en date du 6 septembre 2011 et vous propose de l'approuver.

1. Commentaires généraux et contexte

L'accident nucléaire de Fukushima qui s'est déroulé le 11 mars 2011 au Japon a eu pour effet de remettre profondément en question l'avenir de l'approvisionnement énergétique. Le Conseil fédéral puis les Chambres ont successivement décidé que les centrales actuelles ne seront pas remplacées à la fin de leur durée d'exploitation. Afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement, le Conseil fédéral mise sur des économies d'énergie accrue, sur le développement des nouvelles énergies et de l'hydraulique et au besoin sur la production d'électricité à base de combustibles fossiles (CCF, centrale à gaz cycle combiné).

Dans ce contexte, la politique énergétique menée depuis 1986 par le Conseil d'Etat et soutenue par le Grand Conseil garde tout son sens. Rappelons qu'elle vise à augmenter l'indépendance énergétique du canton et qu'elle est basée sur les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Pour leur part, les SIG, qui donc ne livrent pas à leurs clients d'électricité d'origine nucléaire, investissent intensivement dans les nouvelles énergies renouvelables et développent des programmes d'économie d'énergie (éco21 et écoclimat). Ces actions doivent se poursuivre en 2012 et les années suivantes.

Trois ans après l'ouverture du marché de l'électricité pour les clients « éligibles » (c'est-à-dire, dont la consommation est plus grande que 100 000 kWh), la grande majorité de ces clients ont renouvelé leur confiance en l'entreprise, ce qui est positif. En revanche, cette dernière demeure fortement dépendante en matière d'approvisionnement électrique et par conséquent très sensible aux variations des prix du marché. C'est aussi pour limiter ce risque que les SIG doivent continuer à investir dans le domaine des énergies renouvelables (éoliens, solaire, mini-hydraulique, géothermie). A noter que la première éolienne a été montée en septembre 2011 en Valais et

que la plus grande centrale solaire de Suisse sera en service à la fin de l'année 2011 sur le toit de Palexpo.

En parallèle, le programme éco21 se poursuit avec un objectif intermédiaire de 75 GWh d'économies d'électricité annuelles à fin 2012, atteignant ainsi la moitié de l'objectif final de 150 GWh.

Le domaine de l'énergie thermique reste également au cœur du programme d'investissements 2012. Avec la construction de réseaux de chaleur à distance à haute et à basse température, les SIG poursuivent le développement de solutions thermiques renouvelables basées sur la valorisation de ressources locales, afin de produire non seulement de la chaleur mais également du froid. L'attractivité des solutions thermiques novatrices étant parfois limitée par les prix – actuellement relativement bas – des énergies fossiles, les SIG développent le programme écoclimat qui vise à soutenir de tels développements grâce à l'utilisation des mécanismes de certification CO₂.

Les SIG poursuivent également leur effort dans le maintien et le développement des infrastructures mises à disposition de la collectivité, notamment dans un réseau de fibres optiques raccordant les ménages genevois, mais également dans les réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité et des eaux usées afin d'assurer une qualité et une fiabilité élevées.

En 2012, les SIG continueront leurs programmes internes d'amélioration de la performance, avec en particulier la mise en œuvre des nouveaux statuts, les études concernant le travail distribué ou le nouveau statut juridique de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève et des Services industriels de Genève (CAP). De plus, les SIG continuent à mettre un accent sur la maîtrise de leurs charges d'exploitation. Pour la cinquième année consécutive, des gains de productivité de 5,0 millions de francs sont prévus sur les frais généraux et sur les effectifs.

2. Budget 2012 – données essentielles

Le budget 2012 des produits s'élève à 1 076,0 millions de francs. Grâce à des conditions d'approvisionnement plus favorables, notamment grâce à la baisse du taux de l'Euro, le budget 2012 prévoit une baisse des tarifs régulés pour toutes les catégories de clients pour la composante Energie électrique. Pour s'aligner sur les exigences de la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEl), il intègre une baisse des tarifs pour l'utilisation du réseau électrique pour les clients « basse tension », et une hausse des tarifs pour l'utilisation du réseau électrique pour les clients « moyenne tension ». Le budget 2012 prévoit également une hausse du prix du gaz, conséquence d'une

hausse des coûts d'approvisionnement et une stabilité pour les tarifs de l'eau et de la valorisation des déchets.

Les effectifs des SIG prévus à 1 640 ETP (équivalents temps plein) tiennent compte de la pérennisation de 11 postes intérimaires (5 à la distribution d'électricité, 2 à eau potable, 2 à clients hors appro et 2 services partagés), du développement de certaines activités comme la Thermique (5 ETP), la Maîtrise de l'énergie et éco21 (8 ETP), Télécom (4 ETP) et de la reprise du personnel de SFMCP par SIG (4 ETP). L'inflation sur les charges d'exploitation hors salaires a été prévue à 0,8 %. L'augmentation globale des salaires s'élève à 1,8 %, y compris l'inflation. Les charges d'exploitation s'élèvent à 373,9 millions de francs et comprennent un effort de productivité de 5,0 millions de francs instauré en 2008 et reconduit depuis.

Les charges tiennent compte également d'un montant de 34,3 millions de francs d'engagements de retraite budgétés pour les besoins de couverture de la caisse de pension.

Les redevances prévues pour les collectivités pour l'utilisation du domaine public s'élèvent à 34,3 millions de francs pour l'Etat et les communes, inchangées par rapport au budget précédent. Ces redevances ayant contre toute attente baissé fortement les années précédentes, le Conseil d'Etat examine actuellement les possibilités de modifier le système pour retrouver le niveau de perception antérieur.

Avec leur budget 2012, les SIG confirment leur politique ambitieuse mais nécessaire en matière d'investissements qui vont atteindre le niveau record de 325,5 millions de francs. Ces investissements s'articulent autour de trois axes, à savoir le maintien de la qualité des réseaux et des installations, le développement des énergies renouvelables et la construction de réseaux de chauffage à distance.

Les investissements bruts opérationnels s'élèvent à 265,5 millions de francs et concernent principalement les investissements de renouvellement des réseaux nécessaires au maintien de leur fiabilité ainsi que le développement des réseaux thermiques, du projet « Fiber to the home » (FTTH) et du programme solaire.

Les investissements financiers sont prévus à 60,0 millions de francs. Il s'agit essentiellement de prises de participations dans des sociétés de projets éoliens, mini-hydrauliques ou de partenariats dans le domaine thermique.

Au final, le résultat net d'exploitation s'élève à 93,2 millions de francs et le cash flow de gestion s'établit à -102,0 millions de francs.



Budget 2012

Version approuvée au Conseil d'administration

du 6 septembre 2011

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Table des matières

Introduction

Observations de M. André Hurter, Directeur général	1
Evolution de l'environnement législatif	2
Évolution de l'environnement économique.....	3
Hypothèses macro-économiques	3

Budgets d'exploitation et d'investissement de SIG

Résultats prévisionnels SIG.....	6
Budget d'investissement	8
Evolution des effectifs.....	10

Introduction

Observations de M. André Hurter, Directeur général

L'année 2011 restera marquée par la catastrophe de Fukushima. Le large débat qui a suivi préfigure de profonds changements dans la politique énergétique suisse. A l'heure actuelle, il n'est pas encore possible d'en évaluer toutes les conséquences, mais SIG peut être assez sereine par rapport à ces changements futurs. En effet, SIG ne livre pas à ses clients d'électricité d'origine nucléaire, développe depuis 3 ans une stratégie visant à augmenter l'indépendance énergétique du Canton de Genève et a déjà intensivement investi dans les nouvelles énergies renouvelables. Les évolutions actuelles nous incitent à persévérer dans cette voie qui pourrait être facilitée par les changements à venir de la politique énergétique fédérale.

En 2012, SIG va ainsi poursuivre sa politique ambitieuse d'investissements qui vont atteindre le niveau record de 326 millions de francs. Ils s'articulent autour de trois axes, à savoir le maintien de la qualité de nos réseaux et de nos installations, le développement des énergies renouvelables et la construction de réseaux de chauffage à distance.

200 millions de francs seront consacrés aux infrastructures mises à disposition de la collectivité notamment dans un réseau de fibres optiques raccordant les ménages genevois, mais également dans les réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité et des eaux usées afin d'assurer une qualité et une fiabilité élevées.

66 millions de francs seront affectés aux énergies renouvelables, la géothermie et le solaire photovoltaïque à Genève, l'éolien et la mini-hydraulique en Suisse et à l'étranger. Avec une puissance installée de plus de 12 MW, Genève sera le canton suisse qui disposera de la plus grande capacité de production solaire photovoltaïque par habitant.

60 millions de francs seront affectés au domaine de l'énergie thermique, pour la construction de réseaux de chaleur à haute et à basse température, permettant le développement de solutions thermiques renouvelables basées sur la valorisation de ressources locales, afin de produire non seulement de la chaleur mais également du froid. L'attractivité des solutions thermiques novatrices étant parfois limitée par les prix - actuellement relativement bas - des énergies fossiles, SIG développe le programme écoclimat qui vise à soutenir de tels développements grâce à l'utilisation pertinente des mécanismes de certification CO₂.

En parallèle, le programme éco21 se poursuit avec un objectif intermédiaire de 75 GWh d'économies d'électricité annuelles à fin 2012.

L'appréciation du franc suisse est l'autre événement marquant de cette année 2011. Ceci nous permettra de baisser en 2012 nos tarifs de l'électricité de 6.4% en moyenne et jusqu'à plus de 9% pour les ménages genevois. Les industriels qui ont souscrit à des offres de marché en profiteront également en bénéficiant de niveaux de prix extrêmement bas pour les années 2013 et 2014. La concurrence dans ce secteur a augmenté significativement.

En 2012, SIG continuera ses programmes internes d'amélioration de la performance, avec en particulier la mise en œuvre des nouveaux statuts, les études concernant le travail distribué ou le nouveau statut juridique de la CAP. De plus, SIG continue à mettre un accent sur la maîtrise de ses charges d'exploitation. Pour la cinquième année consécutive, des gains de productivité de 5 millions de francs sont prévus sur les frais généraux et sur les effectifs.

Il faut enfin noter que l'environnement réglementaire fait l'objet de nombreuses incertitudes. De la nouvelle politique énergétique fédérale découleront de nouvelles règles concernant la diminution de CO₂ et les conditions-cadre pour les centrales à chaleur force. L'Eicom prévoit en outre une adaptation de ses règlements. Au niveau genevois, le projet de loi sur la gouvernance des établissements publics ainsi que la réforme des caisses de pensions auront des répercussions sur SIG.

La santé financière de SIG va lui permettre de faire face à ses engagements, même si le cash flow de 2012 sera négatif à - 102 millions de francs. Le niveau record des investissements sera néanmoins financé à 2/3 par l'exploitation qui dégagera un solide résultat net de 93 millions de francs après 97 millions de francs d'amortissements.

Évolution de l'environnement législatif (source Tendances et enjeux juin 2011)

Marché de l'électricité

- L'EiCom a baissé à titre provisionnel les tarifs du réseau de transport pour 2012 (sans services-système) publiés par Swissgrid le 29 avril 2011. Ces tarifs provisoires sont ramenés au niveau de ceux actuellement en vigueur.
- Le CF a approuvé les projets de modifications de lois dans le cadre de l'initiative parlementaire « Pas de bureaucratie inutile dans le domaine des réseaux électriques ». Ils visent à préciser explicitement dans la LApEI et dans la LFH que cantons et communes peuvent octroyer des concessions en rapport avec le réseau électrique, respectivement avec les droits d'eau sans procéder à un appel d'offres. Il sera également spécifié que les procédures d'octroi doivent être transparentes et non-discriminatoires. Le projet doit encore être adopté par les Chambres.
- L'EiCom a dû statuer récemment si une installation produisant de l'électricité par le biais d'une turbine à vapeur en utilisant principalement du gaz naturel, ainsi que des résidus renouvelables (écorce et pulpe de papier) pouvait profiter de la RPC. L'EiCom a conclu que la RPC pouvait être allouée pour la part d'énergie produite à partir d'ER.
- L'EiCom a publié deux directives concernant les exigences minimales pour la facturation (directive 2/2011) et pour la publication des comptes annuels du réseau (directive 3/2011).
- La Commission énergie et SIG a proposé de rejeter la motion « Le découplage : vendre moins, gagner plus ! » suite aux auditions d'experts, de SIG et du CE. Elle a constaté qu'il fallait trouver un mode de financement afin de poursuivre les efforts d'éco21.

Marché du gaz et de l'énergie thermique

- La SSIGE a mis en ligne sur son site le règlement G209f «Règlement pour la réception technique, l'homologation et la surveillance d'installations d'injection de biogaz».
- Emissions de gaz à effet de serre: l'OFEV a confirmé qu'en 2009 la Suisse a dépassé de 0,6 l'objectif de 48,6 millions de tonnes fixé par le Protocole de Kyoto (en 2008, le dépassement était encore de 2,6 millions de tonnes). Le CF décidera des mesures à prendre pour combler cet écart, notamment l'achat de certificats.
- Le Grand Conseil a
 - refusé la proposition de résolution « Pour un moratoire en matière de construction de centrale à gaz » (R 569),
 - renvoyé à la Commission énergie et SIG la proposition de motion « Pour un approvisionnement électrique propre et sûr » (M 1831), afin que le rendement de la CCF soit (encore) amélioré

Marché des déchets

- L'OFEN a publié des instructions et des prescriptions pour l'analyse des échantillons solides et aqueux dans le cadre de l'étude des déchets et des sites contaminés.
- Selon Eurostat, en moyenne dans l'UE27, 504 kg de déchets ont été traités par personne en 2009, selon différentes méthodes: 38% mis en décharge, 20% incinérés, 24% recyclés et 18% compostés. En Suisse, la moyenne traitée est supérieure (706 kg) mais la totalité des déchets est traitée : 0% mis en décharge, 49% incinérés, 34% recyclés et 17% compostés.

Évolution de l'environnement économique (source seco.admin.ch)

- L'évolution économique est restée robuste en Suisse durant la période écoulée de cette année, quoiqu'elle ait montré les premiers signes de ralentissement. Les branches exportatrices de l'économie ont vu la situation monétaire, déjà tendue précédemment, se durcir encore davantage sous l'effet de l'envolée récente du franc suisse. Compte tenu de la force très marquée de la monnaie helvétique, il y a lieu de s'attendre à ce que l'essor conjoncturel que la Suisse connaissait jusqu'à présent marque le pas, malgré une conjoncture intérieure qui devrait rester solide, notamment dans le domaine de la construction. Selon le Groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions à court terme, la croissance du PIB devrait s'établir à 2,1 % en 2011 et s'abaisser à 1,5 % en 2012. Dans ce contexte, il se pourrait que le chômage réamorçe une légère hausse dans le courant de l'année 2012.

(source : <http://www.seco.admin.ch/themen/00374/00375/00376/index.html?lang=fr>)

- Selon la dernière enquête sur le climat de consommation d'avril 2011, celui-ci a évolué à la baisse entre janvier et avril 2011. L'indice calculé sur la base des résultats de l'enquête menée chaque trimestre a atteint en avril 2011 un niveau de -1 point (contre +10 points en janvier). Ce recul est imputable presque exclusivement au jugement plus négatif que les ménages ont porté sur leurs possibilités d'épargne. En revanche, leur avis s'est nettement amélioré en ce qui concerne la sécurité de l'emploi.
(source : <http://www.seco.admin.ch/themen/00374/00453/index.html?lang=fr>)

Hypothèses macro économiques (source Tendances et enjeux juin 2011)

Conjoncture internationale

Le Fonds monétaire international (FMI) met en garde les Etats-Unis sur la croissance et la dette et a abaissé sa croissance prévisionnelle pour 2011 à 2.5% (contre 2.8%) et pour 2012 à 2.7% (2.9%). En Grèce, le taux de chômage est monté à 15,9% au 1er trimestre 2011. L'Allemagne relève sa prévision économique à 3.7% pour 2011, mais la baisse légèrement pour 2012 à 2.3% en raison d'un ralentissement économique mondial.

Prévisions conjoncturelles pour la Suisse

Economiesuisse table sur une croissance de PIB de 2,1% pour 2011 et 1,7% pour 2012. Les exportations sont fragilisées dû au franc fort. Le taux d'inflation reste faible et le chômage a passé en dessous de la barre des 3%.

Valeurs cadre

- Pour maîtriser l'évolution du Budget, la Direction générale se fixe des valeurs cadre. Ces valeurs cadre concernent essentiellement les charges d'exploitation et les effectifs (EPT).
- Pour le budget 2012, les charges d'exploitation globales sont fixées à 374.3 MCHF en francs constants, tenant compte d'un effort de productivité de 5.0 MCHF. Les effectifs sont limités à 1640 EPT et le budget de communication global doit être égal ou inférieur à 9.7 MCHF.

Budgets d'exploitation et d'investissement de SIG

SIG

(MCHF)	Réel 2010	Estimé 2011	Budget 2012	Ecart Budget- Réel 2010	Ecart Budget- Estimé 2011
Produits	1'021.3	1'053.4	1'076.0	54.8	22.6
Produits hors FPPA	1'058.1	1'044.5	1'060.4	2.3	15.9
Produits des Fluides	925.9	911.7	931.6	5.7	19.9
Produits Eau	96.9	96.7	97.0	0.2	0.3
Produits Eaux usées	74.2	84.5	85.1	10.9	0.6
Produits Gaz	193.4	187.5	220.4	27.0	32.8
Produits Thermiques	20.6	24.2	33.0	12.3	8.7
Produits Autres énergies	0.0			0.0	
Produits Electricité	540.8	518.8	496.2	-44.6	-22.6
Produits Télécom	23.9	23.7	22.9	-1.1	-0.8
Produits Traitements des déchets	55.1	56.6	56.3	1.3	-0.2
Autres produits d'exploitation	17.1	20.9	18.5	1.4	-2.4
Produits des PTS	35.9	31.7	31.1	-4.8	-0.6
Prestations de support	-0.3			0.3	
FPPA	-36.8	8.8	15.6	52.5	6.8
Achats d'énergies	424.6	461.1	459.5	34.9	-1.5
Achats de gaz	139.0	146.9	170.3	31.3	23.4
Achats thermiques	0.3		0.3	0.0	0.3
Achats d'autres énergies	0.2	1.2	0.5	0.3	-0.7
Achats d'électricité	285.2	313.0	288.4	3.3	-24.6
Charges d'exploitation	365.9	371.2	373.9	8.0	2.8
Charges du personnel	244.4	251.8	257.6	13.2	5.8
Honoraires et mandats externes	23.5	24.6	24.1	0.6	-0.5
<i>Frais de consultants</i>	4.1	4.8	5.3	1.3	0.5
<i>Intérimaires et sous-traitants</i>	18.3	18.0	17.6	-0.8	-0.5
<i>Autres achats de services ext.</i>	1.1	1.8	1.2	0.1	-0.5
Fournitures et consommables	56.1	50.4	50.6	-5.5	0.3
Frais d'évacuation des déchets	12.6	11.1	10.5	-2.1	-0.6
Communication	8.2	10.1	9.5	1.3	-0.6
Frais généraux d'exploitation	21.1	23.2	21.6	0.5	-1.6
Autres charges	-1.5	5.9	1.9	3.4	-4.0
Engagement de retraite	28.3	34.3	34.3	6.1	
Prestations internes	-29.8	-28.5	-32.5	-2.7	-4.0
Amortissements	107.6	101.5	97.3	-10.4	-4.2
Résultat opérationnel	124.6	113.8	143.4	18.8	29.6
Charges et produits financiers	-37.8	-35.3	-31.7	6.2	3.6
Redevances aux collectivités	77.8	79.0	81.8	4.0	2.8
Résultat net	84.6	70.1	93.2	8.6	23.2
Capacité d'autofinancement	192.2	171.6	190.5	-1.7	18.9
Investissements bruts	231.8	239.2	265.5	33.7	26.3
Participations clients	-20.9	-21.7	-33.0	-12.1	-11.4
Investissements financiers	11.1	32.3	60.0	48.9	27.7
Cash flow de gestion	-29.7	-78.3	-102.0	-72.3	-23.7

SIG

Hypothèses essentielles

- > L'inflation sur les charges d'exploitation hors salaire est budgétée à 0.8%
- > L'augmentation globale des salaires s'élève à 1.8%, y compris inflation
- > Progression nette des volumes d'électricité distribuée de 0.8%, tenant compte de l'effet éco21
- > Poursuite du programme éco21 -13.8 MCHF prévu en 2012 pour le financement de 25 GWh « nouveaux»
- > Perte de part de marché de 50 GWh (3%) sur les clients éligibles Electricité
- > Baisse du prix moyen de l'électricité tant pour l'utilisation du réseau que pour la composante énergie
- > Progression des volumes gaz de 3.2% en base homogène
- > Hausse des tarifs gaz de 0.9 ct au 1^{er} juillet 2011 et de 0.5 ct au 1^{er} avril 2012, conséquence d'une augmentation des prix d'achats
- > Pas d'adaptation tarifaire prévue en 2012 pour les secteurs Eau potable, Eaux usées et Valorisation des déchets
- > Maîtrise des charges d'exploitation
- > Haut niveau d'investissements, poursuite du développement des NER et du projet FTTH

Résultats prévisionnels

Résultat net / Cash flow de gestion

Le résultat net est budgété à 93.2 MCHF, supérieur de 23.2 MCHF à l'Estimé 2011. Cette hausse provient essentiellement du secteur Gaz, dont les volumes ainsi que les prix ont été revus à la hausse (pas de hausse tarifaire jusqu'en juillet 2011) ainsi que du secteur Distribution électricité (prise en compte dans la rémunération 2012 des amortissements indirects comptabilisés en 2010). Les activités Thermique et Télécom, en phase de fort développement, présentent un résultat net négatif, ainsi que les activités Valorisation de déchets et Services énergétiques.

Le cash flow de gestion de SIG est budgété à -102.0 MCHF, reflétant le haut niveau d'investissements prévu en 2012.

Produits

L'augmentation des produits est essentiellement due aux secteurs gaz et thermique. Les tarifs du gaz ont augmenté de 0.9 ct/kWh au 1^{er} juillet 2011 puis une deuxième hausse de 0.5 ct/kWh est budgétée au 1^{er} avril 2012, ceci afin de tenir compte de l'augmentation du prix d'approvisionnement du gaz. L'année 2011 ayant été, en termes de vente de gaz et de chaleur, une année défavorable, les volumes pour ces deux activités sont revus à la hausse dans le Budget 2012. La progression des volumes de vente d'électricité sur le canton est freinée grâce aux actions éco21. Les volumes d'eau distribués sont stables en 2012 et les volumes de déchets traités sont prévus en légère baisse.

Achats d'énergies

Les achats d'énergie budgétés pour 2012 sont stables par rapport à 2011. La hausse prévue des coûts d'achats de gaz (+8.6%) conformément aux projections Gaznat et de volumes est compensée par des coûts d'approvisionnement en électricité en baisse (-3.6%) en raison de meilleures conditions obtenues sur les marchés, par la diminution du coût des enchères de capacité entre l'Allemagne et la Suisse et par une diminution prévue des coûts facturés par Swissgrid (THT).

Charges d'exploitation

Hors inflation et indexation réelle des salaires (impact estimé à 5 MCHF pour 2012), les charges d'exploitation sont en baisse par rapport à 2011. L'augmentation du nombre de postes et par conséquent des charges de personnel liées au développement de certaines activités (NER, Thermique, Télécom et Maîtrise de l'Energie) ainsi qu'à la pérennisation de 11 intérimaires est plus que compensée par des actions d'amélioration de la performance qui devraient en 2012 encore, dégager environ 5 MCHF d'économie.

Autres charges

Un montant revu à la hausse par rapport à 2010 de 34.3 MCHF, mais identique à la prévision 2011, a été inscrit au Budget pour tenir compte du besoin lié à la variation de l'engagement de retraite. L'écart favorable de 4.0 MCHF sur les prestations internes s'explique principalement par un volume important d'heures fournies sur les projets d'investissements.

Charges & produits financiers

L'intérêt de la dette a été calculé sur la base d'un taux à 2.5% (contre 2.3% pour 2011). 46 MCHF de dividende EOSH ont été budgétés (y compris soulte).

Redevances

L'augmentation des coûts de redevance est due à l'augmentation des taxes fédérales d'une part et à l'augmentation du montant budgété pour les incitations financières liées au programme éco21 (Negawatt) d'autre part. Les PCP cantonaux restent stables.

Investissements (voir également détails dans les pages ci-après)

Le Budget des investissements opérationnels (participations clients déduites) se monte à 232.5 MCHF, soit en hausse de 6.9% par rapport à l'Estimé 2011. 23% des ces investissements concernent le réseau Electricité, 22% le développement de la Thermique, 12% l'activité Télécom, 19% les activités du pôle environnement et 24% pour les autres activités (gaz, production électricité, Support). Le budget des investissements financiers se monte à 60 MCHF pour 2012, dont 36.3 MCHF concernent les projets éoliens et 10 MCHF une participation dans Swisspower Renewables.

Investissements SIG

Investissements bruts SIG	266 MCHF, dont
Distribution électricité	67 MCHF, dont
> Extension et renouvellement réseaux MT-BT yc CEVA.....	28
> Remplacement liaison 130 kV	18
> Poste MT/BT (yc ORNI).....	7
> Remplacement transformateur 220/130 kV Verbois.....	5
> Rénovation Poste de Chêne	3
> Adaptation contrôle commande Verbois.....	2
Production électricité	14 MCHF, dont
> Centrales hydrauliques	7
> Programme Solaire - NER	7
Gaz	19 MCHF, dont
> Réseaux de distribution gaz	9
> Elimination des aciers anciens	6
> Construction de la station biogaz Step d'Aire	3
Thermique	52 MCHF, dont
> Construction réseaux (Meyrin, Vieuzeux, GLN, liaison Cadiom , François Lehmann).....	15
> Gradelle - Tulettes	10
> Renforcement production de chaleur Lignon	10
> CERN Haute température.....	9
> Liaison CADIOM – CAD Lignon.....	4
Eau potable	29 MCHF, dont
> Extension et renouvellement du réseau de transport et de distribution	22
> Conduite d'eau traitée Prieuré-Arquebuse	6
Eaux usées	13 MCHF, dont
> STEP de Chancy – démarrage du projet de reconstruction	4
> STEP de Nant d'Aisy – démarrage du projet de suppression	3
> STEP d'Aire	2
> Sécurisation du réseau primaire rive droite	2
> Station de pompage Saint-Jean	2
Valorisation des déchets	7 MCHF
SIG Services	40 MCHF, dont
> FTTH.....	35
> Autres Télécom.....	4
> Autres Services énergétiques.....	1
Services partagés	24 MCHF, dont
> Réseaux et bâtiments	10
> Systèmes d'information.....	10
> Véhicules	2
Investissements financiers SIG	60 MCHF, dont
> Programme éolien	36
> Swisspower Renewables	10
> Mini-hydraulique.....	6
> Pôle Bio.....	5
> Projets thermiques	3
> SIG Services – maîtrise de l'énergie	2

Investissements SIG

Faits marquants

- > Poursuite du développement des projets éoliens
- > Haut niveau d'investissements dans le secteur Thermique avec le développement de projets thermique renouvelable notamment
- > Début des travaux liés à la réalisation du CEVA
- > Augmentation significative de la production solaire suite à la mise en service à fin 2011 de la centrale de Palexpo
- > Poursuite du déploiement du projet Fibre Optique pour tous (FTTH) par zone sur le canton selon les plans
- > Suite du remplacement de la conduite Prieuré-Arquebuse
- > Participation dans le projet de Pôle Bio
- > Participation dans Swisspower Renewables

Investissements opérationnels bruts

Distribution électricité : Budget 2012 : 67.5 MCHF, -0.7 MCHF (par rapport à l'Estimé 2011)

Le Budget 2012 comprend notamment les ouvrages suivants : extension et renouvellement des réseaux MT-BT (26.8 MCHF, hors CEVA), remplacement des liaisons souterraines 130 kV (14.3 MCHF, hors CEVA), impacts directs et indirects des travaux liés au CEVA (4.2 MCHF), remplacement du deuxième transformateur 220/130 kV du poste de Verbois (5.0 MCHF), poursuite du renouvellement du poste de Chêne (3.2 MCHF) et adaptation du contrôle-commande du poste de Verbois (2.2 MCHF).

Production électricité : Budget 2012 : 13.7 MCHF, -7.8 MCHF

- Le programme solaire prévoit la réalisation d'installations solaires d'une puissance de 0.8 MW pour 5 MCHF, ainsi que le versement du solde de la centrale de Palexpo (1.5 MCHF)
- Poursuite des travaux du projet de l'infrastructure du Barrage de Verbois avec, entre autre, le remplacement des grilles pendant la vidange de Verbois. Les autres projets concernent la réduction des nuisances sonores du Seujet, la rationalisation des ressources énergétiques à Verbois et le renouvellement du Centre de Conduite des Centrales.

Distribution gaz : Budget 2012 : 19.2 MCHF, +2.1 MCHF

- Démarrage de la construction de la station BIOGAZ STEP d'Aire et
- Poursuite du programme d'élimination des aciers anciens.

Thermique : Budget 2012 : 52.1 MCHF, +9.0 MCHF

- Début de la réalisation de nouveaux grands projets thermique renouvelable tels que Grabelle-Tulettes, Florence-Champendal et La Chapelle-Les Sciez
- Renforcement de la production de chaleur au Lignon par l'achat de 2 chaudières
- Poursuite de la construction et de la mise en service des réseaux, dont Meyrin, Vieusseux, GLN, Liaison CADIOM et François-Lehmann
- Un montant de 20.0 MCHF a été prévu en non-matérialisation lié aux aléas des décisions des clients et du monde politique.

Eau potable : Budget 2012 : 28.7 MCHF, -1.4 MCHF

- Renouvellement et extension des réseaux avec notamment le remplacement de conduites en fonte grise et en fibre de verre
- Suite du remplacement de la conduite Prieuré-Arquebuse (début retardé en 2011 par les travaux de reconstruction des ponts de l'île).

Eaux usées : Budget 2012 : 13.5 MCHF, +1.1 MCHF

- Station d'épuration du Nant d'Aisy : démarrage du projet de suppression
- Station d'épuration de Chancy : démarrage du projet de reconstruction
- Station d'épuration d'Aire : divers travaux d'entretien, début du projet de revêtement des bétons des bassins biologiques et projet de valorisation de biogaz en excès
- Fin du projet Sécurisation réseau primaire rive droite (Bellevue)
- Station de pompage de St-Jean : projets de rénovation de la filtration d'eau industrielle, de rénovation des batardeaux d'entrée et de rénovation du béton extérieur.

Valorisation déchets : Budget 2012 : 7.3 MCHF, +0.8 MCHF

Le Budget 2012 prévoit des investissements bruts de 7.3 MCHF. En attendant les conclusions du projet Cheneviers IV, les investissements annuels pour les Cheneviers sont évalués à 7.0 MCHF essentiellement pour maintenir les installations en état de fonctionnement et pour respecter les normes en vigueur.

Télécom : Budget 2012 : 38.4 MCHF, +5.1 MCHF, participation Swisscom : -10.9 MCHF

- 30.4 MCHF pour la construction et le raccordement au réseau de fibres optiques (B2B 1.6 MCHF / FTTH 28.8 MCHF)
- 8.0 MCHF destinés aux équipements de réseaux actifs Télécom (B2B 1.9 MCHF / FTTH 6.1 MCHF)

Services Partagés : Budget 2012 : 23.7 MCHF, +7.5 MCHF

- Systèmes d'information : 9.7 MCHF, Equipements & Bâtiments : 10.5 MCHF et Logistique & véhicules : 3.5 MCHF.

Investissements financiers

- Projets éoliens et mini-hydro : projets éoliens de Juel III (28.2 MCHF), SwissWind (5.2 MCHF), Alpine Wind (2.0 MCHF) et Vento (0.9 MCHF), projet de mini-hydraulique (Iséribles)
- De plus, 10 MCHF prévus pour une participation à Swisspower Renewables, 5 MCHF pour le pôle Bio, 2.8 MCHF pour des partenariats « Thermique » dans le cadre des projets GLA/GLU (réseau CAD froid) et CAD Ziplo (récupération de rejets thermiques industriels).

Evolution des effectifs (EPT)

Effectifs (EPT)	Réel 2010	Estimé 2011	Budget 2012	Ecart Budget-Réel 2010	Ecart Budget-Estimé 2011
SIG	1'580.6	1'609.1	1'640.0 *	59.4	30.9
Pôle Energie	389.6	408.5	419.9	30.3	11.4
Etat-Major	22.4	22.9	22.0	-0.3	-0.9
Distribution électricité	239.4	249.8	254.1	14.7	4.3
Production électricité	39.7	42.9	46.5	6.8	3.6
Distribution Gaz	67.0	68.5	68.6	1.6	0.1
Thermique	21.1	24.3	28.7	7.6	4.4
Pôle Environnement	419.2	409.7	413.5	-5.7	3.8
Etat-Major	10.0	9.1	8.4	-1.6	-0.8
Qualité produits	19.8	20.8	20.6	0.8	-0.2
Eau potable	132.5	133.0	134.0	1.5	0.9
Eaux usées	126.7	126.3	128.9	2.3	2.6
Valorisation des déchets	130.2	120.4	121.6	-8.6	1.2
SIG Services	106.8	112.6	120.4	13.6	7.7
Etat-Major	8.5	6.3	8.0	-0.5	1.7
Services énergétiques	61.3	64.9	67.4	6.1	2.5
Télécom	28.7	31.2	33.9	5.3	2.7
éco21	8.4	10.2	11.0	2.7	0.8
Direction Clients	186.8	191.3	200.0	13.2	8.7
Direction Services partagés	349.9	358.1	354.0	4.1	-4.0
Direction Ressources humaines	32.8	37.3	40.2	7.5	2.9
FAITIERE (DG/DR/FI)	95.5	97.7	98.5	2.9	0.8
Direction générale	20.6	19.9	20.2	-0.4	0.3
Direction Droit et risques	22.9	25.6	25.2	2.3	-0.4
Direction Finances	52.1	52.2	53.1	1.0	0.9
Autres	0.0	-6.0	-6.4	-6.4	-0.4

* Le Budget 2012 tient compte de la pérennisation (engagement) de 11 "intérimaires" : 5 à Distribution électricité, 2 à Eau potable, 2 à Clients hors appro et 2 à Services partagés

